

Procédure avant embarquement au port de Dunkerque (Loon-Plage)

Avant votre passage par le port, il est conseillé aux transporteurs de prendre connaissance des recommandations émises par l'UKBF (UK Border Force) dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine. Le chauffeur peut utiliser le formulaire de vérification du véhicule et marchandise.

Suivre le lien : <https://www.gov.uk/guidance/secure-your-vehicle-to-help-stop-illegal-immigration> .

Dans la zone portuaire la vitesse est limitée à 30 km/h, des contrôles radar sont effectués. Différents contrôles et inspections sont réalisés sur les poids lourds avant l'embarquement.

1. Check-in DFDS Seaways: Accès à la zone Fret Transmanche.

- DFDS Seaways dispose de 5 points d'enregistrement fret. Le personnel contrôle l'immatriculation du véhicule avec les données de la réservation. Après vérification de la nature de la marchandise (CMR), le chauffeur reçoit une carte d'embarquement (boarding pass) et un bon d'accès au restaurant chauffeurs. Le détenteur de ce bon bénéficie d'un repas offert dans l'espace Road King (plat chaud et café offerts / petit déjeuner offert). C'est ici que le chauffeur reçoit le numéro de la ligne où il devra se diriger en zone d'embarquement.
- Les chauffeurs pour lesquels la réservation présente un problème ou ceux transportant des matières dangereuses sont dirigés vers le bureau fret "service clients". Le personnel spécialisé solutionne les problèmes, contrôle les DGN (matières dangereuses) et donne les autocollants nécessaires selon la législation IMDG. Le camion est alors réservé pour un départ précis.

2. Contrôles juxtaposés Police aux Frontières et UK Immigration.

- Inspection des papiers d'identité et visa des chauffeurs en sortie de l'espace Schengen.

3. Plateformes sécurité française et britannique.

- Contrôles CO2, équipement de lutte contre l'immigration clandestine.
- Contrôles visuel des camions tôleés.
- Contrôle de la bâche, du cordon TIR et de la marchandise

4. Douane française.

- Contrôle de la Douane française.

5. Contrôles cynophiles.

- En zone d'embarquement, l'équipe cynophile, Police Britannique, effectue un dernier contrôle des véhicules.

Une fois stationné à bord du navire, le chauffeur doit quitter sa cabine et rejoindre les espaces passagers.